

sich nur verwundern müsste, wenn es bisher wirklich von Niemand bemerkt worden wäre². Anfangs dem entsprechenden Tuber frontale lose aufsitzend, verschmilzt es darauf mit ihm, wonach es jedoch einseitig, Dank seiner feinmaschigeren Substantia spongiosa, auf der Sägefläche deutlich von seinem Sockel abgegrenzt bleibt. Sein basaler Rand entspricht einem circulären Hautfalz, der bekanntlich aus zusammengeklebten Haaren entstehenden Hornscheide. An diesem Rande erhält sich am längsten eine Grenzschicht von Substantia compacta. Die Hornzapfen entstehen hauptsächlich durch Auswachsen unseres Knochens und nicht etwa der Tubera frontalia. Wenn ich an ein Paar Lämmerköpfchen jederseits nur ein kleines, vom Tuber frontale überwalltes Ossiculum cornu fand, so vermuthete ich, dass die betreffenden Köpfchen weibliche waren. Näheres über den übrigen auch beim Kalbe nachgewiesenen Hornknochen soll nächstens, durch Abbildungen illustriert, veröffentlicht werden. Welche Bedeutung demselben für die Beurtheilung der morphologischen Beziehungen zwischen Hörnern und Geweihen, sowie mittelbar auch für die Systematik resp. Phylogenie recenter und fossiler Wiederkäuher zukommt, braucht hier nicht eruiert zu werden.

Charkow, den 12./24. Februar 1889.

4. Note préliminaire sur les restes de Siréniens recueillis en Belgique.

Par Th. Lefèvre,

Secrétaire de la Société royale malacologique de Belgique.

ingeg. 5. März 1889.

L'étude des Siréniens belges, tout en offrant beaucoup d'intérêt non seulement au point de vue purement local, mais surtout par rapport à l'évolution de ces animaux, n'est pas dépourvue de difficulté. Cela résulte notamment, en Belgique du moins, de la circonstance que l'on peut bien rarement se procurer des groupes d'ossements provenant d'un même individu, et il faut souvent ajouter à cela leur mauvais état de conservation.

Nous occupant depuis de longues années de la faune de l'oligocène belge et plus spécialement encore des ossements en question, nous nous proposons de publier prochainement avec figures le résultat de nos recherches. Si, dès maintenant, nous désirons faire connaître quel-

² Nachtrag vom 4. März. Soeben finde ich, daß in der That Sandifort im Jahre 1827 bei der Entwicklung der Hörner die Bildung eines eigenen Knochenkernes annahm, welcher in einer zwischen Beinhaut und Knochen gelegenen knorpeligen Masse aufträte. Spätere Autoren protestirten entweder gegen diese Annahme (Vrolik, Siedamgrotzky), oder ignorirten sie.

ques-unes des conclusions de notre travail, c'est afin d'attirer l'attention des spécialistes sur les faits, nouveaux pour le pays, que l'examen des pièces en notre possession nous a suggérés : nous conservons également ainsi notre droit de priorité.

Notre but actuel étant de mettre en lumière des observations relatives au Dugong et au Lamentin, nous laisserons de côté, dans les quelques considérations qui vont suivre, le fragment de crâne trouvé à Elsloo, voisin de *Rhytina* et pour lequel M. P. van Beneden a proposé le nom de *Crassitherium*.

Notre première découverte importante date de 1868, époque à laquelle M. le vicomte B. du Bus de Ghisignies annonça à la classe des sciences de l'Académie de Belgique que nous avions été assez heureux pour réunir une série nombreuse d'ossements appartenant à un même squelette, qu'il croyait, à première vue pouvoir rapporter au genre *Halitherium*.

Les parties conservées consistent en :

1° Crâne : fragments de maxillaires, frontal avec l'ethmoïde, pariétaux et parties de l'occipital; temporal gauche, rocher (os pétreux), droit et gauche; plusieurs dents, soit trois molaires dont une non usée et une incisive à couronne intacte;

2° Vertèbres: seize vertèbres dorsales, apophyses épineuses et transverses de quatre vertèbres lombaires, plus dix vertèbres caudales:

3° Côtes: seize paires de côtes;

4° Bassin rudimentaire; côté droit;

5° Membres: omoplate droite, partie supérieure des humérus avec épiphyse droite, cubitus gauche;

6° Sternum: partie inférieure ou appendice xiphoïde.

Laissant de côté quelques os recueillis isolément depuis, tels que des fragments de côtes et de vertèbres que l'on rencontre de temps à autre, nous avons encore pu nous procurer un second groupe d'ossements bien différent du premier et qui se compose de:

1° Crâne: symphyse du maxillaire inférieur;

2° Vertèbres: axis et dix vertèbres dorsales, plus sept vertèbres caudales:

3° Côtes: au nombre de cinq, dont une très caractéristique;

4° Membres: omoplate, humérus, cubitus et radius droits; partie supérieure de l'humérus gauche avec son épiphyse et la poulie du même humérus, et un cubitus.

Enfin nous avons reçu d'un de nos amis un très beau fragment de crâne qui complète d'une façon fort heureuse, notre seconde découverte.

Les différentes pièces de ce crâne, qui se présentent dans leur po-

sition normale, sont: le frontal droit avec l'os nasal, une portion de frontal gauche, les pariétaux, le maxillaire droit avec les trois dernières molaires en place et une partie de la quatrième, le sphénoïde et l'ethmoïde.

Nous étant livré à l'examen des Siréniens vivants et ayant pu, au Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, étudier le Dugong ainsi que les squelettes des Lamentin's d'Afrique et des Indes, nous avons été à même de reconnaître qu'il existe, dans l'argile rupelienne belge, deux genres nettement définis, ayant vécu à la même époque géologique, et dont l'un représente, dans ses grandes lignes, une forme ancestrale du Dugong et l'autre une forme ancestrale du Lamentin.

Pour ce qui est relatif à la colonne vertébrale et au mode d'attache des côtes, le Dugong présente six vertèbres offrant de chaque côté une demi-cavité articulaire et quatorze vertèbres avec une seule cavité. Chez le Lamentin, au contraire, on trouve de douze à quatorze vertèbres dorsales ayant de chaque côté une demi-cavité articulaire, puis quatre vertèbres dorsales n'en possédant qu'une seule.

Nous avons été frappé de retrouver ce caractère dans nos deux spécimens fossiles, et il est hors de doute que nous nous trouvons là en présence de deux genres bien distincts.

Nous nous sommes demandé ensuite à quel genre fossile nous devons rapporter notre premier squelette, et nous inclinons à y voir un représentant du genre créé par J. de Christol sous le nom de *Metaxytherium*: pour un cetacé herbivore ressemblant au Dugong par tout son squelette et ses défenses et au Lamentin par ses molaires. Lorsque nous aurons plus amplement pu démontrer cette assimilation, il s'agira alors de définir l'espèce. et nous pensons ne pas nous tromper en disant dès maintenant que notre individu offre les plus grandes affinités avec le *Manatus* de la Seine, auquel de Blainville a donné le nom de *Guettardi*.

Dans notre échantillon, comme dans celui figuré dans l'Ostéographie, les apophyses épineuses sont courtes, très épaisses et fort arrondies à l'extrémité. Les premières côtes sont articulées en deux points avec le corps de vertèbres et les dernières en un seul. Blainville ajoute encore que les côtes sont surtout remarquables par leur disproportion avec la tête remarquable par sa petitesse. Toutes ces observations se rapportent également à notre individu.

Le squelette belge devra donc très probablement porter le nom de *Metaxytherium Guettardi*.

Quant au second Sirénien, c'est un véritable *Halitherium* et il n'est pas possible de le différencier de l'*Halitherium Schinzi* si complètement décrit dans le beau travail de M. le Dr. Lepsius. A propos

des Siréniens de la Hesse rhénane, qui appartiennent également à l'oligocène. nous pensons que, comme dans les gisements belges du même âge, on doit trouver là réunis les deux genres dont, pour la première fois, nous signalons l'existence en Belgique, et certaines pièces en notre possession, qui proviennent de la collection Kaup, nous font supposer qu'il en est ainsi.

Le Musée de Bruxelles possède un *Halitherium* trouvé à Duffel, recueilli et monté par M. B. de Pauw, l'habile conservateur des collections de l'Université libre; mais malheureusement ce spécimen, du reste fort beau, ne se compose que de la colonne vertébrale et des côtes, la tête et les os des membres faisant défaut.

Quoique nous n'osions pas rejeter dès à présent de la nomenclature le *Manatherium Delheidi*, genre nouveau créé par M. le Dr. Hartlaub, nous inclinons à penser que les fragments de crâne ainsi que les dents figurés par lui se rapporteraient à notre premier spécimen, quoique M. Flot croie qu'il pourrait n'être qu'un jeune *Halitherium Schinzi*.

Il résulte de nos observations que si l'on admet le genre *Crassitherium*, nous aurions donc eu en Belgique, à l'époque oligocène, un précurseur de *Rhytina* associé aux formes *Halicore* et *Manatus*.

Disons encore que l'on a longtemps considéré les vertèbres du Lamentin et du Dugong comme étant non épiphysées. Notre savant collègue M. le Dr. Albrecht a publié à ce sujet, une note où il signale non sans raison des points de l'ossification de l'épiphyse des vertèbres chez le *Manatus*. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer, à l'appui de ce travail, que nos deux spécimens présentent des épiphyses complètes sur les corps de toutes les vertèbres.

Ce qui rend si laborieuse l'étude des Siréniens fossiles, c'est qu'un certain nombre d'espèces sont très imparfaitement connues et qu'elles ont souvent été établies sur des documents insuffisants.

Avant de nous étendre plus longuement sur le résultat de nos recherches, nous tenons à examiner les nombreux documents qui existent au Muséum de Paris, où nous sommes convaincu de rencontrer le plus bienveillant accueil de la part de M. le professeur Albert Gaudry qui, lui aussi, a fait connaître un Sirénien nouveau pour le bassin parisien.

Bruxelles, le 5 mars 1889.

IV. Personal-Notizen.

Manchester. Herr William E. Hoyle ist zum »Keeper of the Manchester Museum, Owen's College« ernannt worden.

ZOBODAT - www.zobodat.at

Zoologisch-Botanische Datenbank/Zoological-Botanical Database

Digitale Literatur/Digital Literature

Zeitschrift/Journal: [Zoologischer Anzeiger](#)

Jahr/Year: 1889

Band/Volume: [12](#)

Autor(en)/Author(s): Lefèvre Th.

Artikel/Article: [4. Note préliminaire sur les restes de Siréniens recueillis en Belgique 197-200](#)